

Prêt d'honneur

RESEAU ENTREPRENDRE VENDEE

Présentation du dispositif

Le Réseau Entreprendre Vendée accompagne les dirigeants d'entreprises dans la réussite de leur activité.

Il existe 3 parcours d'accompagnement selon le profil et le projet :

- Parcours Start,
- Parcours Booster,
- Parcours Ambition.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Les créateurs ou repreneurs d'une entreprise depuis moins de 2 ans, peuvent bénéficier du Parcours Start.

Les dirigeants qui ont un projet de croissance, peuvent bénéficier du Parcours Booster.

Les dirigeants qui ont un projet de développement (gouvernance/stratégie), peuvent bénéficier du Parcours Ambition.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt d'Honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, pour un montant compris entre 15 000 et à 90 000 €, selon les parcours d'accompagnement. Il est destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise. Il est rendu possible grâce aux banques partenaires du Fonds de Prêts.

Outre le soutien financier, des accompagnements individuels et collectifs sont proposés, d'une durée de 2 ans et totalement gratuit.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Pour bénéficier des parcours proposés par le Réseau Entreprendre Vendée, se rapprocher de la structure.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Dirigeant
 - > Repreneur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE VENDEE

- 16 rue Olivier de Clisson
CS 10049
85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Téléphone : 02 51 41 29 13
E-mail : mbouron@reseau-entreprendre.org